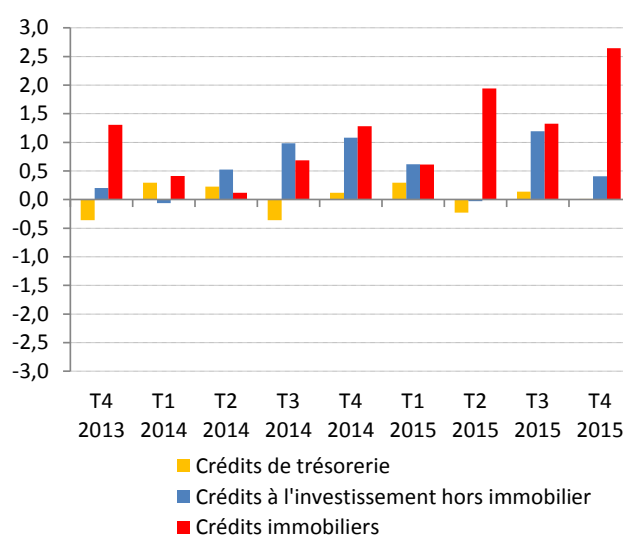


Financement des micro-entreprises France Décembre 2015

L'immobilier fait fortement croître les crédits aux TPE

Variation d'encours des crédits aux microentreprises

(milliards d'euros - cvs)



Note : La correction des variations saisonnières porte sur les crédits de trésorerie uniquement.

Crédits aux micro-entreprises : répartition par type de crédits

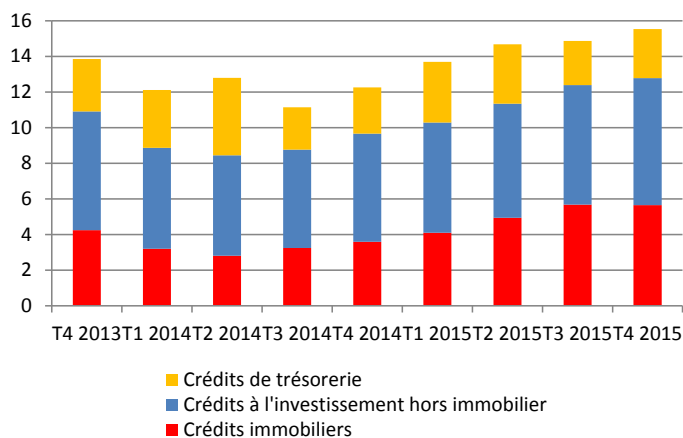
(Encours en milliards d'euros)

	Encours	Taux de croissance annuels		
	T4 2015	T2 2015	T3 2015	T4 2015
Micro-entreprises	244,9	3,4%	3,9%	3,8%
<i>crédits de trésorerie, affacturage inclus</i>	17,4	-0,9%	1,8%	1,2%
<i>crédits à l'investissement hors immobilier</i>	114,2	2,4%	2,6%	2,0%
<i>crédits immobiliers</i>	113,3	5,1%	5,7%	6,1%

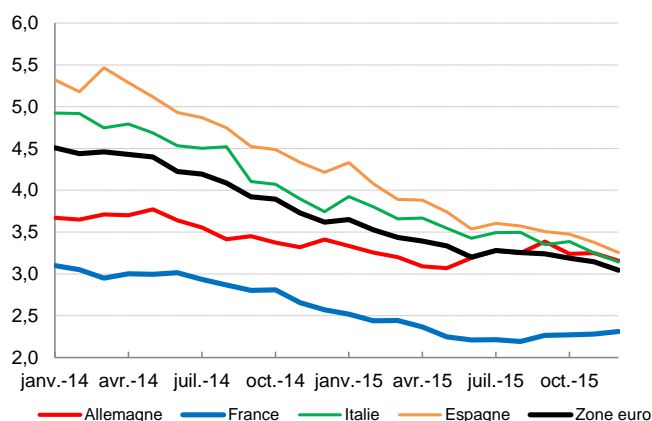
Source et réalisation : Direction générale des Statistiques

Crédits nouveaux aux micro-entreprises

(Flux bruts trimestriels en milliards d'euros)



Zone euro : Taux des crédits nouveaux d'un montant unitaire inférieur à 250 000 euros (en %)



Source : Statistiques MIR - Réalisation : Direction générale des statistiques

Complément :

Dans cette enquête, les micro-entreprises, parfois également dénommées très petites entreprises -TPE-, sont caractérisées par les trois critères de la loi LME, ou à défaut, par un chiffre d'affaires n'excédant pas 2 millions d'euros. À fin décembre 2015, l'encours des crédits aux micro-entreprises s'élève à 244,9 milliards d'euros, soit une augmentation de 3,8 % par rapport à fin décembre 2014. La progression annuelle des crédits immobiliers (6,1 %) est plus rapide que celle des crédits à l'investissement hors immobilier (2,0 %).

Cependant, au quatrième trimestre 2015, sur les 15,5 milliards d'euros de crédits nouveaux aux micro-entreprises (après 14,8 milliards le trimestre précédent, et 12,3 milliards au quatrième trimestre 2014) accordés par les établissements de crédit, près de la moitié sont des crédits à l'investissement hors immobilier.

Le taux d'intérêt moyen des crédits de montant unitaire inférieur à 250 000 euros accordés aux sociétés non financières, considéré comme représentatif des conditions faites aux micro-entreprises, a légèrement augmenté en France. En septembre 2015, il s'établit à 2,4 %, restant ainsi nettement inférieur à ceux généralement pratiqués dans le reste de la zone euro.